
CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS

**DEVENIR SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL
DE LA PREMIERE PROMOTION
DES BACHELIERS PROFESSIONNELS**

Béatrice Guilliet et Christine Thiesset

FORMATION - QUALIFICATION - EMPLOI
DOCUMENTS DE TRAVAIL

**DEVENIR SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL
DE LA PREMIERE PROMOTION
DES BACHELIERS PROFESSIONNELS**

Béatrice Guilliet et Christine Thiesset

Prix : 60 F.

Mai 1990

56

RESUME

Le baccalauréat professionnel a d'abord été conçu pour permettre une entrée directe dans la vie active, mais il autorise comme tout baccalauréat, la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

La première promotion de bacheliers professionnels sortis en 1987 et enquêtés en septembre 1989 confirme bien la vocation première de ce diplôme : l'insertion professionnelle.

En effet si 30 % de ces bacheliers ont entrepris des études supérieures, seuls un tiers d'entre eux ont obtenu un diplôme de niveau III (en général un BTS).

L'insertion professionnelle de ceux qui sont entrés directement dans la vie active a été très rapide : 93 % occupent un emploi en moins de six mois. Ce sont souvent des emplois précaires et peu qualifiés, mais dont la situation s'améliore rapidement.

Les spécialités de baccalauréat professionnel qui ont été étudiées sont : "maintenance des systèmes mécaniques automatisés (MSMA), maintenance de l'audiovisuel électronique (MAVELEC) et vente-représentation". Les bacheliers MSMA ont un accès à l'emploi plus rapide que les autres bacheliers professionnels mais ces emplois sont très souvent sur un contrat à durée déterminée. Ce qui n'implique pas forcément un passage par le chômage car ils se situent dans les grandes entreprises industrielles qui stabilisent leur main-d'oeuvre. Le taux de chômage de ces bacheliers deux ans après l'obtention du diplôme est le plus faible.

A l'inverse les bacheliers MAVELEC et vente-représentation ont un accès moins rapide à l'emploi mais cet emploi se situe dans des petites entreprises du secteur tertiaire où l'obtention d'un contrat à durée indéterminée est plus fréquent mais où la rémunération est moins élevée.

Les non-bacheliers ont une insertion professionnelle aussi rapide mais une évolution de carrière moins favorable. A la date de l'enquête, 20 % d'entre eux sont au chômage contre 7 % pour les diplômés.

SOMMAIRE

	Pages
RESUME	3
PRESENTATION	7
PREMIERE PARTIE	11
Situation et emplois des jeunes inscrits aux baccalauréats professionnels en juin 1987	
I - Maintenance des systèmes mécaniques automatisées (MSMA)	17
II - Maintenance de l'audiovisuel MAVELEC	21
III - Vente-représentation	24
DEUXIEME PARTIE	27
Tri simple des principales variables du questionnaire	
I - Ensemble des jeunes qui se sont présentés aux baccalauréats professionnels en 1987	31
II - Diplômés du baccalauréat professionnel	37
III - Non-diplômés du baccalauréat professionnel	41
IV - Diplômés entrés dans la vie active	45
ANNEXE I	55
Méthodologie de l'enquête	
ANNEXE II	59
Modèle de questionnaire	

PRESENTATION

Dans le cadre de son programme d'enquêtes 1989 sur le cheminement des jeunes sortis au niveau IV de formation, le CEREQ, à la demande de la Direction des lycées et collèges et de la Direction de l'évaluation et de la prospective du Ministère de l'Education nationale, a réalisé une enquête expérimentale auprès de l'ensemble des bacheliers inscrits aux baccalauréats professionnels en 1987. Son objectif était double :

- évaluer les éventuelles poursuites d'études ; de quel type (BTS, DUT, DEUG...) et dans quelle spécialité,
- observer l'insertion et le devenir professionnel (à deux ans) des bacheliers sortis sur le marché du travail : dans quel secteur d'activité, dans des entreprises de quelle taille, avec quelle fonction, classification, statut...

Les résultats ont fait l'objet d'une publication dans le CEREQ-BREF n° 50. Des données détaillées qui n'ont pu être insérées dans cette publication font l'objet de ce document.

La première partie traite rapidement de la poursuite d'études des diplômés dans l'enseignement supérieur. Elle analyse ensuite l'insertion professionnelle des diplômés n'ayant poursuivi aucune étude. Les trois principales spécialités du baccalauréat professionnel de 1987 sont étudiées :

- maintenance des systèmes mécaniques automatisés (MSMA),
- maintenance de l'audiovisuel électronique (MAVELEC),
- vente-représentation.

Les deux autres baccalauréats : "maintenance des réseaux bureautique et télématique", "construction et réparation en carrosserie" ont en 1987, un effectif trop faible pour donner lieu à une analyse statistique.

La deuxième partie présente les tris simples des variables du questionnaire d'enquête. Ils sont présentés pour quatre sous-populations :

- l'ensemble des jeunes qui se sont présentés aux baccalauréats professionnels,
- les diplômés du baccalauréat professionnel,
- les non diplômés du baccalauréat professionnel,
- les diplômés entrés dans la vie active.

LE CHAMP DE L'ENQUETE

L'enquête concerne l'ensemble des jeunes inscrits aux baccalauréats professionnels en juin 1987. La préparation à ces diplômes s'effectue en deux ans généralement après un BEP ou un CAP (préparé en deux ans), mais aussi :

- après certaines classes de première,
- après trois années d'activités professionnelles dans un emploi de niveau au moins égal à celui d'un ouvrier ou employé qualifié dans un domaine professionnel correspondant aux finalités du diplôme postulé (1).

PRESENTATION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

Le taux de chômage est calculé en rapportant le nombre de jeunes à la recherche d'un emploi à l'ensemble des actifs (actifs occupés et actifs au chômage).

Le taux d'emploi stable est calculé en rapportant le nombre d'emploi sur contrat à durée indéterminée (CDI) à l'ensemble des emplois y compris les TUC et les SIVP.

La durée d'accès au premier emploi mesure l'intervalle de temps entre la fin de la formation ou la sortie d'un établissement d'enseignement et l'entrée dans le premier emploi, en déduisant la période de service national.

Le taux de stabilisation (au sens d'accès à un emploi sur contrat à durée indéterminée) présente deux possibilités :

- la stabilisation chez le premier employeur soit en accédant directement à un premier emploi stable, soit en y accédant après un premier emploi précaire,
- la stabilisation obtenue après un changement d'employeur.

Les variables qui suivent sont connues au moment du premier emploi et du dernier emploi (c'est-à-dire l'emploi occupé à l'enquête ou le dernier emploi si l'individu est au chômage à l'enquête).

Le secteur d'activité économique. La nomenclature d'activités et produits (NAP) a été utilisée pour le chiffrage du secteur d'activité au niveau regroupé NAP 14. Il a été nécessaire, compte tenu de la faiblesse des effectifs de travailler à un niveau encore beaucoup plus agrégé : les secteurs industriels (dont le BTP qui ne présente que des effectifs faibles) et les secteurs tertiaires.

(1) CF. Décret n° 86 379 du 11 mars 1986. J.O. du 19 octobre 1987.

La fonction exercée. On a regroupé dans une même fonction des jeunes qui exerçaient des activités dont la finalité étaient semblables (2), quelle que soit leur classification.

Exemple : les mécaniciens d'entretien ont été regroupés avec les techniciens de maintenance dépannage en électricité-électronique-automatisme et avec les ouvriers non qualifiés d'entretien d'équipement industriel dans la fonction entretien-maintenance.

- études-recherche,
- organisation-gestion (définition des objectifs et des moyens, coordination et suivi de la production de biens ou services),
- contrôle entretien-maintenance,
- fabrication,
- distribution-répartition (activités liées à l'acheminement des objets et au transport des personnes),
- action commerciale,
- traitement et communication de l'information (traitement et diffusion de l'information, mise en forme des supports de communication),
- hébergement (activités de services aux personnes liées à leur hébergement : accueil, logement, restauration, entretien des locaux),
- soins,
- action éducative et sociale (assistance, conseil, éducation-formation),
- action juridique et publique (protection des intérêts des personnes et des collectivités).

La catégorie professionnelle utilisée (cadre, employé, ouvrier qualifié...) est un regroupement des rubriques de la nomenclature PCS de l'INSEE. Cette nomenclature sert à chiffrer l'appellation de l'emploi et la qualification déclarée par l'individu.

Le salaire. Il s'agit ici du salaire moyen net déclaré par les jeunes travaillant à temps plein.

(2) Il s'agit d'un regroupement des emplois de la nomenclature PCS de l'INSEE.

PREMIERE PARTIE

Situation et emplois des jeunes inscrits aux baccalauréats professionnels en juin 1987 (3)

(3) Ce chapitre reprend de larges extraits du CEREQ BREF n° 50.

Le baccalauréat professionnel (formation de niveau IV) a été d'abord conçu pour permettre une entrée directe dans la vie active mais il rend possible, également, comme tout baccalauréat, la poursuite des études dans l'enseignement supérieur.

Il est certes prématuré de porter un diagnostic définitif sur cette filière dont on n'a suivi que la première promotion : les effectifs en étaient restreints et elle ne comportait que cinq spécialités. Mais, au vu des résultats, on peut constater que le baccalauréat professionnel répond bien à sa vocation première dans la mesure où il se révèle plus performant pour l'insertion professionnelle que pour la poursuite d'études. Il permet une insertion rapide - certes sur des emplois souvent précaires et quelques fois peu qualifiés - mais dont la situation s'améliore rapidement.

Chaque spécialité a une spécificité qui reflète les caractéristiques des secteurs d'activité dans lesquels les jeunes s'insèrent. Les bacheliers "maintenance des systèmes mécaniques automatisés" (MSMA) ont des débuts peu favorables mais une carrière assurée, ceux de "maintenance de l'audiovisuel électronique" (MAVELEC) ont un meilleur statut mais une progression moins garantie tandis que les bacheliers "vente-représentation" ont une insertion contrastée, suivie d'une évolution favorable.

Les diplômés du baccalauréat professionnel : une forte poursuite d'études vers l'enseignement supérieur sanctionnée par l'échec

On constate que 30 % des bacheliers professionnels de 1987 ont entrepris des études dans l'enseignement supérieur dès l'année scolaire suivante (ou après retour du service national : 2 %).

La majorité sont entrés en section de technicien supérieur (56 %), les autres en université (premier cycle 18 %, IUT 7 %), ou dans un autre établissement (19 %).

Parmi les étudiants, un tiers ont abandonné leurs études dès la première année (29 % des entrants en STS et 39 % dans les autres établissements), un tiers seulement ont poursuivi deux années d'études et obtenu un diplôme de niveau "bac + 2". (40 % des entrants en STS ont obtenu le diplôme en deux ans (4), 25 % des entrants dans un autre établissement ont obtenu un diplôme), le dernier tiers a suivi deux années d'études non sanctionnées par un diplôme (46 % ont abandonné toute étude, 54 % redoublent). Les spécialités de BTS suivies sont essentiellement la maintenance, l'action commerciale, l'électronique. Le BTS apparaît comme une filière plus favorable pour les jeunes qui veulent poursuivre des études.

Mais le faible taux de réussite confirme la vocation première du baccalauréat professionnel et qui est l'insertion sur des emplois accessibles avec une formation de niveau IV.

(4) Le taux de réussite en deux ans en STS publique est de 67 % ; il est de 76 % en trois ans quelle que soit l'origine scolaire des candidats. Il est respectivement de 48 % et 57 % en STS privée. Cf. Alain CHARLOT et Jean-Luc PIGELET, *L'après-bac - Itinéraires et réussite après trois ans d'études*, Dossier, Collection des études n° 52, CEREP, octobre 1989.

Les diplômés du baccalauréat professionnel entrés dans la vie active : des conditions d'accès aux emplois plutôt favorables

Pour mesurer l'insertion professionnelle de ces nouveaux bacheliers, nous pouvons la comparer à celle de la cohorte de jeunes sortis des baccalauréats technologiques en 1983, à cette réserve près que les années 1983 et 1986 sont caractérisées par un marché de travail moins favorable que celles de 1987-1989. L'année 1989 marque une amélioration nette du marché du travail et une reprise des recrutements dans le secteur industriel.

L'accès au premier emploi a été très rapide pour les bacheliers professionnels : 93 % sont employés en moins de six mois (contre 76 % des bacheliers technologiques de 1983) ; 20 % ont été recrutés par l'employeur chez lequel ils avaient effectué leur stage qui se révèle ainsi comme un élément favorable d'insertion.

Les bacheliers professionnels sont peu nombreux à accéder directement à un premier emploi stable (23 % sur contrat à durée indéterminée en 1987, contre 30 % pour les bacheliers technologiques en 1983). Mais, à l'instar de ces derniers, la stabilisation de l'emploi s'opère vite (dans un tiers des cas chez le même employeur et dans deux tiers en changeant d'employeur, Cf. Tableau 1), si bien qu'en octobre 1989, 54 % de ceux qui sont employés, le sont sur contrat à durée indéterminée (CDI).

Tableau 1

Stabilisation chez l'employeur

	MSMA	MAVELEC	Vente représen.	Autres spécialités	ENSEMBLE
Stabilisation chez le premier employeur	40	40,5	25	44	38
Stabilisation chez le dernier employeur	60	59,5	75	56	62
TOTAL	100	100	100	100	100
Effectif de jeunes qui se sont stabilisés	87	79	40	16	222

Deux ans après l'obtention du diplôme, le taux de chômage des bacheliers professionnels n'est que de 8 % alors qu'il est de 12 % pour les bacheliers technologiques en 1985, ce qui est donc tout à fait performant quand on sait que le taux de chômage d'une cohorte de jeunes issus du niveau V en 1986 est de 31 % deux ans après la sortie de l'école !

On retrouve entre les baccalauréats professionnels des situations différentes selon les spécialités industrielles ou tertiaires qui corroborent ce que l'on sait sur les baccalauréats technologiques. Pour les bacheliers professionnels MSMA et MAVELEC, l'accès au premier emploi est très rapide, quoique sur un statut plutôt précaire, et le taux de chômage lors de l'enquête (octobre 1989) est de 5 et 7 % ; par contre, celui du baccalauréat professionnel "vente-représentation" est de 16 % malgré un premier emploi souvent plus stable (Cf. Tableau 2).

Le niveau de rémunération est plus favorable à l'insertion pour les bacheliers MSMA (salaire mensuel net : 5 300 Francs) que pour ceux de vente-représentation (4 700 Francs) et de MAVELEC (4 500 Francs). Mais deux ans après, l'écart se réduit sensiblement :

- 6 000 Francs pour les jeunes de MSMA,
- 5 900 Francs pour ceux de MAVELEC,
- 5 400 Francs pour ceux de vente-représentation.

Tableau 2

*Indicateurs d'insertion professionnelle
des bacheliers professionnels de 1987*

	MSMA	MAVELEC	VENTE REPRESENTATION			ENSEMBLE (1)
			H-F	H	F	
Proportion de jeunes en emploi en moins de six mois	96	92	87	92	76	93
Proportion de diplômés qui sont restés chez l'employeur où ils ont effectué leur stage	17	25	17	7	26	20
Proportion de jeunes dont le premier emploi est un CDI	15	26	31	36	29	23
Taux de chômage en octobre 1989	5	7	16	22	12	8
Taux d'emploi stable (CDI) en octobre 1989	49	56	60	68	58	54
Effectifs diplômés en 87	309	291	166	78	88	831
Effectifs diplômés ayant quitté toutes études à temps plein en 1987 ou 1988	251	242	133	58	71	673

(1) Y compris de deux baccalauréats professionnels à faible effectif : réparation carrosserie et maintenance réseau bureautique.

I - Maintenance des systèmes mécaniques automatisés (MSMA) (5)

"Le baccalauréat professionnel "maintenance des systèmes mécaniques automatisés" vise à former du personnel hautement qualifié pour maintenir tous les appareils mécaniques automatisés en bon état de fonctionnement.

Le champ d'intervention de ce spécialiste de la maintenance est excessivement varié : il groupe tous les mécanismes et automatismes entrant dans la production et qui assurent la fabrication, la manutention, le conditionnement des produits de l'industrie métallurgique, textile, agro-alimentaire, chimique, médicale...

Le titulaire de ce baccalauréat professionnel doit être capable :

- de comprendre les systèmes automatisés, leur architecture, leur fonctionnement, et de connaître les possibilités d'intervention,
- d'établir un diagnostic rapide,
- de rédiger une gamme d'interventions,
- de traduire et transmettre les informations aux différents services.

Il doit, en outre, être sensibilisé aux coûts des interventions qui doivent revenir le moins cher possible (6)".

Les diplômés MSMA ont une insertion au départ peu valorisante : le taux de premier emploi stable est particulièrement bas, de même que le niveau de classification, les fonctions occupées se répartissent entre la fabrication et l'entretien-maintenance. Mais l'insertion se fait dans des grandes entreprises industrielles où le niveau de rémunération est plus élevé.

Ils s'insèrent en majorité dans le secteur industriel (75 %), d'abord dans celui des biens d'équipement puis dans celui des biens intermédiaires. Cette orientation se renforce avec les premières mobilités : deux ans après, près de 80 % des diplômés travaillent dans le secteur industriel.

(5) On ne traite dans cette partie que des diplômés MSMA entrés directement dans la vie active.

(6) ONISEP - Bulletin d'information n° 390 - Mars 1986.

Tableau 3

Secteur d'activité au premier emploi et au dernier emploi

Secteur d'activité au dernier emploi	Secteurs industriels dont BTP	Secteurs tertiaires	TOTAL		
			% hori- zontal	Ef.	% ver- tical
Secteurs industriels dont BTP (1)	91,5	8,5	100	141	75
Secteurs tertiaires (2)	35	65	100	46	25
TOTAL %	77,5	22,5	100	187	100

(1) Le secteur des biens d'équipement représente plus de la moitié des effectifs au premier emploi et deux tiers au dernier emploi. Le BTP a été regroupé avec l'industrie car il représente un poids très faible.

(2) Les entreprises d'intérim ont été exclues de ce calcul car elles n'apportent pas d'informations sur les secteurs d'activité dans lesquels travaillent les jeunes intérimaires.

L'insertion dans les moyennes et grandes entreprises domine et se renforce ensuite puisque la moitié des jeunes travaillant dans les petites entreprises rejoignent les plus grandes (68 % ont un premier emploi dans des entreprises de plus de cinquante salariés, 76 % ultérieurement).

Tableau 4

Taille de l'entreprise au premier et au dernier emploi

Taille de la dernière entreprise	1 à 49	50 à 499	500 et plus	TOTAL		
				% H	Ef.	% V
1 à 49	51,4	17,2	31,4	100	70	31,5
50 à 499	11,9	76,1	12	100	67	30,2
500 et plus	10,6	16,5	72,9	100	85	38,3
TOTAL %	24	35	41	100	222	100

La précarité du premier emploi est de règle : 23 % en intérim et 57 % sur contrat à durée déterminée (CDD) ; les "mesures jeunes" sont rares (4 %). Deux ans après, deux tiers de ceux qui travaillaient en intérim ont intégré une entreprise tandis que triple la proportion de jeunes sur CDI (de 15 % à 49 %). Quatre jeunes sur dix sont passés d'un emploi précaire à un emploi stable sans changer d'employeur.

Tableau 5

Statut au premier et au dernier emploi

Stat. du dernier emploi Statut du 1er emploi	Mesures Jeunes	Intéri- maire	CDD	CDI	TOTAL		
					% H	Ef.	% V
Mesures jeunes	*	-	*	*	*	10	4,2
Intérimaire	-	27	30	43	100	56	23,3
CDD	1	4	52	43	100	137	57,1
CDI	-	-	13,5	86,5	100	37	15,4
TOTAL %	2,1	8,7	39,6	49,6	100	240	100

* Effectif trop faible pour calculer une répartition.

On observe une corrélation entre le type de statut et la fonction exercée. Si seuls 15 % des jeunes obtiennent un CDI au premier emploi, cette proportion passe à 21 % pour ceux qui exercent une fonction de contrôle/entretien et à 16 % pour ceux qui sont en fabrication. Cette corrélation se confirme au dernier emploi comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 6

Statut du dernier emploi selon la fonction exercée

Statut Fonction	Mesures Jeunes	Intérimaire	CDD	CDI	TOTAL	
					%	Ef.
Contrôle entretien	1,9	12,1	27,1	58,9	100	107
Production	1,4	11,0	37,0	50,7	100	73
Autres fonctions	3,3	-	65,6	31,1	100	61
TOTAL %	2,1	8,7	39,8	49,4	100	241

On est frappé par la répartition des diplômés entre les niveaux de classification à l'embauche : un tiers d'OS, un tiers d'ouvriers qualifiés, 10 % d'employés et 24 % de techniciens. Mais, là encore, les changements de classification s'opèrent rapidement, puisque le pourcentage de techniciens passe de 24 à 36 % au moment de l'enquête, et celui des ouvriers qualifiés de 33 à 38 %.

Tableau 7

Catégorie professionnelle au premier et au dernier emploi

Dernier emploi Premier emploi	OS	OQ	Employés	Techniciens	TOTAL		
					% H	Eff.	% V
Ouvriers spécialisés	52	29,3	5,3	13,4	100	75	32,6
Ouvriers qualifiés	3,9	79,2	-	16,9	100	77	33,4
Employés	17,4	17,4	39,1	26,1	100	23	10
Techniciens	-	3,6	-	96,4	100	55	24
TOTAL %	20	38,7	5,7	35,7	100	230	100

Cette répartition varie considérablement selon la fonction exercée : en fabrication à l'embauche 70 % des jeunes diplômés sont classés ouvriers spécialisés et 30 % ouvriers qualifiés. A l'inverse, ceux qui exercent une fonction de entretien/maintenance sont d'abord classés ouvriers qualifiés (55 %) puis techniciens (36 %), seuls 10 % sont classés ouvriers spécialisés. Au dernier emploi, la situation s'améliore nettement pour ceux qui sont en fabrication, moins sensiblement pour ceux qui sont en entretien.

Tableau 8

Catégorie professionnelle du dernier emploi occupé selon la fonction exercée

Cat. professionnelle Fonction	OS	OQ	Techniciens	Autres	TOTAL	
					%	Eff.
Entretien/maintenance	3,7	58	38,3	-	100	107
Fabrication	58,9	41,1	-	-	100	73
Autres fonctions (1)	1,7	1,7	72,1	24,5	100	61
TOTAL %	19,9	38,6	35,3	6,2	100	241

(1) On a regroupé sous l'item "autres fonctions" un ensemble de fonctions qui rassemblaient des effectifs très faibles (de deux à vingt personnes).

II - Maintenance de l'audiovisuel MAVELEC (7)

Des "dépanneurs bacheliers"

"Le titulaire d'un baccalauréat professionnel "MAVELEC" est un spécialiste de l'entretien préventif et du dépannage des appareils électroniques utilisés aussi bien dans les familles que dans les entreprises. Il travaille en atelier ou en déplacement chez des clients.

Des matériels à dépanner, quelques exemples :

- Vidéo (téléviseurs couleur, magnétoscopes, caméras électroniques, téléprojecteurs, jeux vidéo, ordinateurs grand public...),
- Haute fidélité et audio (chaînes et éléments de chaînes, tables de lecture, lecteurs de disques audionumériques, magnétoscopes, adaptateurs à modulation de fréquence, amplificateurs, enceintes électroacoustiques),
- Electroacoustique professionnelle (équipements de sonorisation, interphones...),
- Sécurité et télésurveillance (radars hyperfréquences et centrales intégrées, caméras vidéo de surveillance, appareils de signalisation sonore...)" (8).

Les diplômés MAVELEC ont une insertion professionnelle plus brillante que les titulaires du baccalauréat MSMA : plus souvent en emploi sur CDI, ils exercent plus fréquemment une fonction d'entretien-maintenance, avec un niveau de classification plus élevé, mais ils travaillent majoritairement dans des petites entreprises du secteur tertiaire où leur niveau de rémunération est plus faible.

Ces diplômés s'insèrent en premier lieu dans des petites entreprises (75 % dans des entreprises de moins de cinquante salariés) dans le secteur des services marchands (50 %) ou du commerce (25 %). L'entrée dans le secteur industriel est de faible ampleur (18 %) mais tend à se renforcer après une première mobilité (28 % en octobre 1989), avec une légère croissance de la part des moyennes entreprises.

(7) Seuls les diplômés MAVELEC entrés directement dans la vie active sont étudiés dans cette partie.

(8) ONISEP - Bulletin d'Information n° 390 - Mars 1986.

Tableau 10

Secteurs d'activités au premier et au dernier emploi

Secteur d'activité du dernier emploi	Secteurs industr.	Commerce	Services marchands	Autres terti.	TOTAL %	Effectifs	%
Secteur d'activité du premier emploi					H		V
Secteurs industriels	82,5	12,5	5,0	-	100	40	18,3
Commerce	1,9	77,8	20,4	-	100	54	24,8
Services marchands (1)	19,1	8,2	70,0	2,7	100	110	50,5
Autres tertiaires	35,7	35,7	14,3	14,3	100	14	6,4
TOTAL %	27,5	28,0	42,2	2,4	100	218	100

(1) La réparation de téléviseurs, radios, appareils électroménagers représentent 80 % des services marchands.

Tableau 11

Taille de l'entreprise du premier et du dernier emploi

Taille dernière entreprise	1 à 49	50 à 499	500 et plus	TOTAL		
				% H	Ef.	% V
1 à 49	83,1	15	1,9	100	160	74,4
50 à 499	10,8	73	16,2	100	37	17,2
500 et plus	33,3	16,7	50	100	18	8,4
TOTAL %	66,5	25,1	8,4	100	215	100

La stabilisation dans l'emploi est rapide. La proportion de diplômés en "mesures jeunes" diminue considérablement (de 19 à 6 % deux ans après) tandis que double celle des diplômés qui obtiennent un CDI (de 26 à 56 %).

Tableau 12

Type de contrat de travail au premier et au dernier emploi

Contrat de travail du dernier emploi	Mesures Jeunes	Intérimaire	CDD	CDI	TOTAL		
					% H	Ef.	% V
Contrat de travail du premier emploi							
Mesures Jeunes	20,5	-	22,7	56,8	100	44	19,5
Intérimaire	10,5	42,1	31,6	15,8	100	19	8,4
CDD	1,9	1,0	50,5	46,6	100	103	45,6
CDI	-	3,3	10,0	86,7	100	60	26,5
TOTAL %	5,8	4,9	32,7	56,6	100	226	100

Ils obtiennent un niveau de classification élevé, la majorité est classée technicien dès le premier emploi car ils occupent un emploi de "technicien de maintenance-dépannage".

Tableau 13

Catégorie professionnelle au premier et au dernier emploi

Au dernier emploi	OS	OQ	Employés	Techniciens	Autres	TOTAL		
						% H	Ef.	% V
Au premier emploi								
OS	36,4	31,8	-	27,3	4,5	100	22	11,7
OQ	9,8	48,8	-	41,5	-	100	41	21,8
Employés	9,5	19	23,8	38,1	9,5	100	21	11,2
Techniciens	-	5,8	3,8	89,4	1,0	100	104	55,3
TOTAL %	7,4	19,7	4,8	66	2,1	100	188	100

III - Vente-représentation

Le baccalauréat professionnel "vente-représentation" répond à un besoin de vendeurs bien formés, capables d'utiliser les techniques nouvelles comme l'informatique, la monétique... Il a pour objectif de former des vendeurs représentants mieux adaptés aux exigences de la profession.

Etre vendeur représentant, c'est à la fois :

- vendre,
- organiser l'activité commerciale,
- participer à la politique commerciale de l'entreprise" (9).

Ce baccalauréat est à majorité féminine (56 %). L'insertion professionnelle des diplômés est très contrastée : un turn-over important, un taux de chômage élevé deux ans après la fin des études. Mais le nombre de CDI, le niveau de classification et de rémunération sont de bon augure pour cette formation dont la cible professionnelle est concurrencée par d'autres jeunes de niveau IV.

L'origine scolaire de ces bacheliers varie selon le sexe, 91 % des garçons viennent d'une classe de BEP commerce distribution contre 63 % pour les filles. Ces dernières ont dans près d'un tiers des cas passé un BEP de techniques financières et comptables.

Contrairement aux diplômés des deux spécialités précédentes, les diplômés de vente-représentation se répartissent dans plusieurs secteurs d'activité d'où émerge le commerce (40 %), puis l'industrie (27 %), les services marchands (19 %) et les autres secteurs tertiaires (14 %).

Tableau 15

Secteurs d'activité au premier et au dernier emploi

Secteur d'activité du dernier emploi	Secteurs industr.	Commerce	Services marchands	Autres terti.	TOTAL %	Effectifs	%
Secteur d'activité du premier emploi					H	V	
Secteurs industriels	67,6	17,6	5,9	8,8	100	34	27,2
Commerce	18,4	73,5	4,1	4,1	100	49	39,2
Services marchands	25,0	16,7	58,3	-	100	24	19,2
Autres tertiaires	-	33,3	-	66,7	100	18	14,4
TOTAL %	30,4	41,6	14,4	13,6	100	125	100

(9) ONISEP - Bulletin d'information n° 390 - mars 1986.

Ils s'insèrent en majorité dans des entreprises de moins de cinquante salariés qu'ils abandonnent rapidement au profit d'entreprises plus grandes (37 % sont dans des entreprises de plus de cinquante salariés au premier emploi et 58 % deux ans plus tard).

Tableau 16

Taille de l'entreprise du premier et du dernier emploi

Taille dernière entreprise	1 à 49	50 à 499	500 et plus	TOTAL		
				% H	Ef.	% V
1 à 49	63,6	20,8	15,6	100	77	63
50 à 499	10,7	85,7	3,6	100	28	23
500 et plus	--	11,1	88,9	100	18	14
TOTAL %	42,3	34,1	23,6	100	123	100

Ils occupent des emplois de représentants (40 %), d'employés de commerce (25 %), mais aussi des emplois à caractère administratif (17 %), les autres emplois sont très dispersés.

Les contrats de travail semblent favorables dès le départ, avec 31 % de contrats à durée indéterminée (CDI), ce qui place cette spécialité devant les deux précédentes. Les "mesures jeunes" (18 %) - qui concernent en grande majorité des filles - et les contrats à durée déterminée (50 %) sont pour partie abandonnés au moment de l'enquête.

Le nombre de CDI double presque en moins de deux ans mais, contrairement aux autres spécialités de baccalauréat professionnel, cette stabilisation s'opère principalement par changement d'employeur.

Tableau 17

Type de contrat de travail au premier et au dernier emploi

Contrat du dernier emploi	Mesures Jeunes	Intérimaire	CDD	CDI	% TOTAL %		
					H	Ef.	V
Mesures jeunes	27,3	-	31,8	40,9	100	22	17,2
Intérimaire	-	-	-	*	100	-	1,6
CDD	6,6	-	45,9	47,5	100	61	49,2
CDI	-	-	10,3	89,7	100	39	31,5
TOTAL %	8,1	-	31,5	60,5	100	124	100

Les filles accèdent moins souvent que les garçons à un premier emploi stable (28 % contre 36 % pour les garçons) et elles représentent la presque totalité des jeunes qui sont en "Mesures". A la date de l'enquête 41 % d'entre elles ont toujours occupé des emplois précaires contre 28 % pour les garçons.

En moins de deux ans après le diplôme, 66 % des jeunes (55 % de garçons, 73 % de filles) ont changé au moins une fois d'employeur (contre 53 % des diplômés de MSMA et 47 % de MAVELEC).

Tableau 18

Mobilité selon le sexe

Nombre d'employeurs	Hommes	Femmes
Un seul employeur	45,3	27,1
Deux employeurs	39,6	37,1
Plus de 2 employeurs	15,1	35,7
TOTAL	100	100

DEUXIEME PARTIE

Tri simple des principales variables du questionnaire

Cette deuxième partie comprend les tris simples des principales variables du questionnaire. Quatre sous-populations sont distinguées :

- l'ensemble des jeunes qui se sont présentés aux baccalauréats professionnels en 1987. On dispose ainsi des caractéristiques de la première cohorte : âge, sexe, taux de réussite au baccalauréat, etc...,
- les diplômés du baccalauréat professionnel : âge, sexe, taux de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, nature des études poursuivies, taux de réussite dans ces études,
- les non-diplômés : une partie des inscrits en 1987 n'ont pas obtenu leur baccalauréat. Certains ont redoublé et ont obtenu leur baccalauréat l'année suivante. D'autres se sont insérés directement dans la vie active,
- les diplômés entrés dans la vie active : ce sont les diplômés de 1987 qui n'ont poursuivi aucune étude l'année suivante dans l'enseignement supérieur. Les variables de situation professionnelle, durée d'accès à l'emploi, nature des emplois occupés sont décrites pour cette population.

**I - Ensemble des jeunes qui se sont présentés
aux baccalauréats professionnels en 1987**

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

	MAINTEN.SYST. MECANIQUE		MAINTEN.AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
ACADEMIE D'ETUDES										
AIX EN PROVENCE	24	6,5	16	4,0					40	3,8
AMIENS	25	6,8	13	3,3	14	6,3			52	4,9
BESANCON	13	3,5	10	2,5					23	2,2
BORDEAUX			17	4,3	13	5,9			30	2,8
CAEN	15	4,1	17	4,3					32	3,0
CLERMONT-FERRAND	22	6,0	16	4,0					38	3,6
DIJON			14	3,5	19	8,6	14	17,7	47	4,4
GRENOBLE	22	6,0	13	3,3	15	6,8			50	4,7
LILLE	48	13,1	24	6,0	38	17,2			110	10,3
LIMOGES			19	4,8					19	1,8
LYON	14	3,8	15	3,8					29	2,7
MONTPELLIER			19	4,8					19	1,8
METZ-NANCY	25	6,8			22	10,0			47	4,4
NANTES			9	2,3	13	5,9			22	2,1
NICE			15	3,8					15	1,4
ORLEANS-TOURS	24	6,5	23	5,8	20	9,0			67	6,3
PARIS	19	5,2	22	5,5			26	32,9	67	6,3
POITIERS	25	6,8	14	3,5			21	26,6	60	5,6
REIMS	20	5,4	14	3,5	8	3,6			42	3,9
RENNES			21	5,3	14	6,3			35	3,3
ROUEN	13	3,5	20	5,0					33	3,1
STRASBOURG	20	5,4	20	5,0	11	5,0			51	4,8
TOULOUSE	19	5,2	14	3,5					33	3,1
CRETEIL	19	5,2	20	5,0			18	22,8	57	5,3
VERSAILLES			14	3,5	34	15,4			48	4,5
ENSEMBLE	367	100,0	399	100,0	221	100,0	79	100,0	1066	100,0
SEXE										
HOMME	365	99,5	388	97,2	101	46,5	78	98,7	932	87,8
FEMME	2	0,5	11	2,8	116	53,5	1	1,3	130	12,2
ENSEMBLE	367	100,0	399	100,0	221	100,0	79	100,0	1066	100,0
AGE AU BAC PROFESSIONNEL										
22 ANS ET PLUS	43	11,7	38	9,5	6	3,0	14	17,7	101	9,7
21 ANS	115	31,3	141	35,3	59	29,4	23	29,1	338	32,3
20 ANS	150	40,9	155	38,8	89	44,3	33	41,8	427	40,8
19 ANS ET MOINS	59	16,1	65	16,3	47	23,4	9	11,4	180	17,2
TOTAL	367	100,0	399	100,0	201	100,0	79	100,0	1046	100,0
NON REPOSE					20				20	
ENSEMBLE	367		399		221		79		1066	

SPECIALITÉ BAC PROFESSIONNEL

	MAINTEN. SYST. MECANIQUE		MAINTEN. AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
SITUATION EN OCTOBRE 1989										
EMPLOI	255	69.5	266	66.7	148	67.0	57	72.2	726	68.1
STAGE DE FORMATION	2	0.5	2	0.5					4	0.4
ETUDES A TEMPS PLEIN	29	7.9	40	10.0	19	8.6	8	10.1	96	9.0
SERVICE NATIONAL	51	13.9	40	10.0	7	3.2	4	5.1	102	9.6
CHOMAGE	19	5.2	39	9.8	35	15.8	8	10.1	101	9.5
INACTIVITE	11	3.0	12	3.0	12	5.4	2	2.5	37	3.5
ENSEMBLE	367	100.0	399	100.0	221	100.0	79	100.0	1066	100.0
SERVICE NATIONAL ?										
EFFECTUE	194	53.1	179	44.9	60	28.0	44	55.7	477	45.1
EN COURS	51	14.0	40	10.0	7	3.3	4	5.1	102	9.7
NON EFFECTUE	120	32.9	180	45.1	147	68.7	31	39.2	478	45.2
TOTAL	365	100.0	399	100.0	214	100.0	79	100.0	1057	100.0
NON REPONSE	2				7				9	
ENSEMBLE	367		399		221		79		1066	
OBTENTION BAC PROFES- SIONNEL EN 1987 ?										
OUI	309	84.2	291	72.9	166	75.1	65	82.3	831	78.0
NON	58	15.8	108	27.1	55	24.9	14	17.7	235	22.0
ENSEMBLE	367	100.0	399	100.0	221	100.0	79	100.0	1066	100.0

N.B : POUR LA REPONSE "AUTRE" MENTIONNEE SUR LE PREMIER TABLEAU, IL S'AGIT PRINCIPALEMENT DES MENTIONS COMPLEMENTAIRES AUX BEP

	SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL									
	MAINTEN.SYST. MECANIQUE		MAINTEN.AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
CLASSE AVANT LE BAC PROFESSIONNEL ?										
BEP	323	88.0	384	98.0	216	97.7	71	89.9	994	93.9
CAP EN 2 ANS	3	0.8			2	0.9	2	2.5	7	0.7
AUTRE	41	11.2	8	2.0	3	1.4	6	7.6	58	5.5
TOTAL	367	100.0	392	100.0	221	100.0	79	100.0	1059	100.0
NON REPONSE			7						7	
ENSEMBLE	367		399		221		79		1066	
SPECIALITE SUIVIE EN CLASSE DE BEP OU CAP										
GENIE CIVIL. T.P.	2	0.6							2	0.2
PEINTURE							2	2.8	2	0.2
FORGE,CHAUDRONNERIE							27	38.0	27	2.7
MECANIQUE	54	16.6					2	2.8	56	5.6
ELECTRICITE,ELECTROTEC.	265	81.3	5	1.3					270	27.1
ELECTRONIQUE	5	1.5	379	98.7			40	56.3	424	42.5
SECRETARIAT					12	5.5			12	1.2
TECHN.FINANC./COMPTABIL.					50	23.0			50	5.0
COMMERCE/DISTRIBUTION					155	71.4			155	15.5
TOTAL	326	100.0	384	100.0	217	100.0	71	100.0	998	100.0
NON REPONSE	41		15		4		8		68	
ENSEMBLE	367		399		221		79		1066	
AVEZ-VOUS EU LE CHOIX ENTRE 1ERE ANNEE BAC PROFESSIONNEL OU 1ERE ADAPTATION ?										
OUI	162	44.3	263	68.3	125	56.8	37	46.8	587	55.9
NON	204	55.7	122	31.7	95	43.2	42	53.2	463	44.1
TOTAL	366	100.0	385	100.0	220	100.0	79	100.0	1050	100.0
NON REPONSE	1		14		1				16	
ENSEMBLE	367		399		221		79		1066	

II - Diplômés du baccalauréat professionnel

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

	MAINTEN. SYST. MECANIQUE		MAINTEN. AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
POURSUITE D'ETUDES EN 1987/1988 ?										
OUI	78	25.2	80	27.5	54	32.5	22	33.8	234	28.2
NON	231	74.8	211	72.5	112	67.5	43	66.2	597	71.8
ENSEMBLE	309	100.0	291	100.0	166	100.0	65	100.0	831	100.0

NATURE DES ETUDES
EN 1987/1988

AUTRE BAC	4	5.1	5	6.3					9	3.8
1ERE ANNEE IUT	7	9.0	3	3.8	4	7.4	2	9.1	16	6.8
1ERE ANNEE STS	53	67.9	35	43.8	28	51.9	14	63.6	130	55.6
DEUG OU DEUST	3	3.8	22	27.5	12	22.2	6	27.3	43	18.4
AUTRE	11	14.1	15	18.8	10	18.5			36	15.4
TOTAL	78	100.0	80	100.0	54	100.0	22	100.0	234	100.0
PAS D'ETUDES	231		211		112		43		597	
ENSEMBLE	309		291		166		65		831	

NATURE DES ETUDES
EN 1988/1989

AUTRE BAC	6	9.4	2	3.7					8	4.5
1ERE ANNEE IUT	3	4.7	4	7.4	1	2.5			8	4.5
2E ANNEE IUT	2	3.1					2	10.5	4	2.3
1ERE ANNEE STS	8	12.5	9	16.7	5	12.5	1	5.3	23	13.0
2E ANNEE STS	37	57.8	17	31.5	12	30.0	13	68.4	79	44.6
DEUG/DEUST	3	4.7	11	20.4	9	22.5	3	15.8	26	14.7
AUTRE	5	7.8	11	20.4	13	32.5			29	16.4
TOTAL	64	100.0	54	100.0	40	100.0	19	100.0	177	100.0
PAS D'ETUDES	245		237		126		46		654	
ENSEMBLE	309		291		166		65		831	

N.B : LE TABLEAU 'POURSUITE D'ETUDES' INDIQUE L'EFFECTIF DE JEUNES AYANT POURSUIVI DEUX ANNEES D'ETUDES AVEC OBTENTION D'UN DIPLOME, PUIS CEUX AYANT SUIVI DEUX ANNEES D'ETUDES SANS OBTENIR DE DIPLOME. ENSUITE, IL INDIQUE CEUX QUI N'ONT FAIT QU'UN AN D'ETUDES EN 1987/1988 ET ENFIN CEUX QUI ONT REPRIS DES ETUDES A PARTIR DE 1988/1989

	SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL									
	MAINTEN.SYST. MECANIQUE		MAINTEN.AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
POURSUITE D'ETUDES										
DEUX ANS ETUDES + DIPL.	31	36,9	22	25,9	16	26,2	13	61,9	82	32,7
DEUX ANS ETUDES NON DIPL.	27	32,1	27	31,8	17	27,9	5	23,8	76	30,3
UN AN D'ETUDES 87/88	20	23,8	31	36,5	21	34,4	2	9,5	74	29,5
UN AN D'ETUDES 88/89	6	7,1	5	5,9	7	11,5	1	4,8	19	7,6
TOTAL	84	100,0	85	100,0	61	100,0	21	100,0	251	100,0
NON REPONSE	225		206		105		44		580	
ENSEMBLE	309		291		166		65		831	
SITUATION EN OCTOBRE 1989										
EMPLOI	225	72,8	199	68,4	110	66,3	47	72,3	581	69,9
STAGE DE FORMATION	2	0,6	2	0,7					4	0,5
ETUDES A TEMPS PLEIN	28	9,1	30	10,3	17	10,2	8	12,3	83	10,0
SERVICE NATIONAL	37	12,0	33	11,3	5	3,0	1	1,5	76	9,1
CHOMAGE	10	3,2	21	7,2	23	13,9	7	10,8	61	7,3
INACTIVITE	7	2,3	6	2,1	11	6,6	2	3,1	26	3,1
ENSEMBLE	309	100,0	291	100,0	166	100,0	65	100,0	831	100,0

III - Non-diplômés du baccalauréat professionnel

LES SIX TABLEAUX CI-APRES CONCERNENT LES JEUNES NON DIPLOMES DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 1987 :
 235 INDIVIDUS. COMME ON P'UT LE VOIR, LA PRESQUE TOTALITE EN POURSUITE D'ETUDES CONSISTE EN UN
 REDOUBLEMENT DU BAC PROFESSIONNEL, SANCTIONNE PAR LA REUSSITE.

	SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL									
	MAINTEN.SYST. MECANIQUE		MAINTEN.AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
POURSUITE D'ETUDES EN 1987/1988										
OUI	18	31,0	37	34,3	14	25,5			69	29,4
NON	40	69,0	71	65,7	41	74,5	14	100,0	166	70,6
ENSEMBLE	58	100,0	108	100,0	55	100,0	14	100,0	235	100,0
NATURE DES ETUDES EN 1987/1988										
REDOUBLEM. BAC PROFESS.	16	88,9	35	94,6	13	92,9			64	92,8
AUTRE BAC	2	11,1							2	2,9
AUTRE			2	5,4	1	7,1			3	4,3
TOTAL	18	100,0	37	100,0	14	100,0			69	100,0
NON REPONSE	40		71		41		14		166	
ENSEMBLE	58		108		55		14		235	
DIPLOME 1988 OBTENU ?										
OUI	16	100,0	33	94,3	13	100,0			62	96,9
NON			2	5,7					2	3,1
TOTAL	16	100,0	35	100,0	13	100,0			64	100,0
NON REPONSE	42		73		42		14		171	
ENSEMBLE	58		108		55		14		235	

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

NATURE DES ETUDES EN 1988/1989	MAINTEN. SYST. MECANIQUE		MAINTEN. AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
REDOUBLEM. BAC PROFESS.	2	28,6							2	9,5
AUTRE BAC			2	18,2					2	9,5
1ERE ANNEE IUT	4	57,1							4	19,0
1ERE ANNEE STS	1	14,3	5	45,5	2	66,7			8	38,1
AUTRE			4	36,4	1	33,3			5	23,8
TOTAL	7	100,0	11	100,0	3	100,0			21	100,0
NON REPONSE	51		97		52		14		214	
ENSEMBLE	58		108		55		14		235	
SITUATION EN OCTOBRE 1989										
EMPLOI	30	51,7	67	62,0	38	69,1	10	71,4	145	61,7
ETUDES A TEMPS PLEIN	1	1,7	10	9,3	2	3,6			13	5,5
SERVICE NATIONAL	14	24,1	7	6,5	2	3,6	3	21,4	26	11,1
CHOMAGE	9	15,5	18	16,7	12	21,8	1	7,1	40	17,0
INACTIVITE	4	6,9	6	5,6	1	1,8			11	4,7
ENSEMBLE	58	100,0	108	100,0	55	100,0	14	100,0	235	100,0
DUREE D'ACCES 1ER EMPLOI										
NULLE	14	24,1	31	28,7	10	18,2	3	21,4	58	24,7
1 A 3 MOIS	30	51,7	53	49,1	33	60,0	5	35,7	121	51,5
4 A 6 MOIS	6	10,3	10	9,3	7	12,7	4	28,6	27	11,5
7 A 12 MOIS	3	5,2	3	2,8			2	14,3	8	3,4
13 A 18 MOIS					2	3,6			2	0,9
TOTAL	53	91,4	97	89,8	52	94,5	14	100,0	216	91,9
JAMAIS D'EMPLOI	5	8,6	11	10,2	3	5,5			19	8,1
ENSEMBLE	58	100,0	108	100,0	55	100,0	14	100,0	235	100,0

IV - Diplômés entrés dans la vie active

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

	MAINTEN. SYST. MECANIQUE		MAINTEN. AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
SITUATION EN OCTOBRE 1989										
EMPLOI	208	82.9	188	77.7	98	73.7	40	85.1	534	79.3
STAGE DE FORMATION	2	0.8	2	0.8					4	0.6
ETUDES A TEMPS PLEIN	1	0.4	5	2.1	5	3.8	2	4.3	13	1.9
SERVICE NATIONAL	28	11.2	32	13.2	1	0.8	1	2.1	62	9.2
CHOMAGE	10	4.0	15	6.2	19	14.3	4	8.5	48	7.1
INACTIVITE	2	0.8			10	7.5			12	1.8
ENSEMBLE	251	100.0	242	100.0	133	100.0	47	100.0	673	100.0
DUREE D'ACCES 1ER EMPLOI										
NULLE	92	36.7	87	36.0	35	26.3	14	29.8	228	33.9
1 A 3 MOIS	124	49.4	101	41.7	61	45.9	14	29.8	300	44.6
4 A 6 MOIS	16	6.4	28	11.6	15	11.3	13	27.7	72	10.7
7 A 12 MOIS	7	2.8	6	2.5	16	12.0	2	4.3	31	4.6
13 A 18 MOIS	1	0.4	9	3.7					10	1.5
19 A 24 MOIS	1	0.4	1	0.4					2	0.3
TOTAL	241	96.0	232	95.9	127	95.5	43	91.5	643	95.5
JAMAIS D'EMPLOI	10	4.0	10	4.1	6	4.5	4	8.5	30	4.5
ENSEMBLE	251	100.0	242	100.0	133	100.0	47	100.0	673	100.0
NOMBRE D'EMPLOYEURS										
UN SEUL EMPLOYEUR	112	46.5	122	52.6	43	33.9	20	46.5	297	46.2
DEUX EMPLOYEURS	78	32.4	70	30.2	49	38.6	9	20.9	208	32.0
PLUS DE 2 EMPLOYEURS	51	21.2	40	17.2	35	27.6	14	32.6	140	21.8
TOTAL	241	100.0	232	100.0	127	100.0	43	100.0	643	100.0
NON REPONSE	10		10		6		4		30	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

	MAINTEN. SYST. MECANIQUE		MAINTEN. AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
EMPLOI DANS L'ENTREPRISE DU STAGE BAC PROFESSIONNEL ?										
OUI	41	17,0	58	25,0	22	17,3	6	14,0	127	19,6
NON	200	83,0	174	75,0	105	82,7	37	86,0	516	80,2
TOTAL	241	100,0	232	100,0	127	100,0	43	100,0	643	100,0
NON REPONSE	10		10		6		4		30	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	
STABILISATION CHEZ L'EMPLOYEUR										
STABILISATION AU 1ER EMPLOI	37	15,4	60	25,9	41	32,3	10	23,3	148	23,1
STABILIS. APRES 1ER EMPLOI	35	14,6	32	13,8	10	7,9	7	16,3	84	13,1
STABILIS. AU DERNIER EMPLOI	52	21,7	47	20,3	30	23,6	9	20,9	138	21,5
EMPLOI TOUJOURS PRECAIRE	116	48,3	93	40,1	46	36,2	17	39,5	272	42,4
TOTAL	240	100,0	232	100,0	127	100,0	43	100,0	642	100,0
JAMAIS D'EMPLOI	11		10		6		4		31	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	
DUREE TOTALE DE CHOMAGE ENTRE JUIN 87 ET OCT. 89										
1 A 6 MOIS	92	91,1	98	79,0	50	80,6	17	81,0	257	83,4
PLUS DE 6 MOIS	9	8,9	26	21,0	12	19,4	4	19,0	51	16,6
TOTAL	101	100,0	124	100,0	62	100,0	21	100,0	308	100,0
NON REPONSE	150		118		71		26		365	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	

N.B. LE TABLEAU "STABILISATION CHEZ L'EMPLOYEUR" INDIQUE D'ABORD CEUX QUI, PAR LEUR STATUT, ONT EU UN PREMIER EMPLOI STABLE (CONTRAT A DUREE INDETERMINEE), PUIS CEUX QUI SE SONT STABILISES APRES UN PREMIER EMPLOI PRECAIRE (CONTRAT A DUREE DETERMINEE, INTERIM, SIVP...). PUIS CEUX QUI SE SONT STABILISES AU DERNIER EMPLOI, ET ENFIN LES JEUNES QUI N'ONT CONNU QUE L'EMPLOI PRECAIRE.

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

	MAINTEN.SYST. MECANIQUE		MAINTEN.AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
PREMIER EMPLOI OCCUPE										
INFORMATION, ARTS SPECT.	2	0.8							2	0.3
INSTITUTEURS ET ASSIMILES	2	0.8	6	2.6					8	1.2
PROF. INTERM. SANTE SERV.S.	4	1.7	2	0.9	4	3.1			10	1.6
PROF. INTERM. ADMIN. PUB.					3	2.4			3	0.5
PROF. INTERM. ADMIN. COMM.	3	1.3	4	1.7	45	35.4	3	7.0	55	8.6
TECHNICIENS	48	20.0	113	48.7			15	34.9	176	27.4
CONTREM. AGENTS DE MAITR.							3	7.0	3	0.5
EMPL. CIVILS AGENTS SERV.	4	1.7	7	3.0	7	5.5			18	2.8
POLICIERS, MILITAIRES			2	0.9	1	0.8			3	0.5
EMPLOYES ADMIN. ENTREPR.	12	5.0			21	16.5	3	7.0	36	5.6
EMPLOYES DE COMMERCE	4	1.7	11	4.7	28	22.0	1	2.3	44	6.9
SERVICES DIR. AUX PARTIC.	5	2.1	4	1.7	5	3.9			14	2.2
OUVRIERS QUALIF. INDUSTRI.	74	30.8	13	5.6			5	11.6	92	14.3
OUVRIERS QUALIF. ARTISAN.	6	2.5	43	18.5			3	7.0	52	8.1
CHAUFFEURS					4	3.1			4	0.6
OUVRIERS QUALIFIES MANUT.			1	0.4	2	1.6			3	0.5
OUVRIERS NON QUAL. INDUST.	65	27.1	15	6.5	1	0.8	3	7.0	84	13.1
OUVRIERS N. QUAL. ARTISANAT	7	2.9	11	4.7			7	16.3	25	3.9
OUVRIERS AGRICOLES ASSIM.	4	1.7			6	4.7			10	1.6
TOTAL	240	100.0	232	100.0	127	100.0	43	100.0	642	100.0
NON REPOSE	11		10		6		4		31	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	
DERNIER EMPLOI OCCUPE										
AGRICULTEURS			1	0.4					1	0.2
ARTISANS			1	0.4					1	0.2
COMMERCANTS			2	0.9			2	1.6	4	0.6
INFORMATION, ARTS SPECT.	2	0.8							2	0.3
INSTITUTEURS ET ASSIMILES	2	0.8							2	0.3
PROF. INTERM. SANTE SERV.S.	3	1.2	2	0.9	2	1.6			7	1.1
PROF. INTERM. ADMIN. PUB.					3	2.4			3	0.5
PROF. INTERM. ADMIN. COMM.	8	3.3	8	3.4	52	40.9	3	7.0	71	11.0
TECHNICIENS	70	29.0	135	58.2			20	46.5	225	35.0
CONTREM. AGENTS DE MAITR.	2	0.8			2	1.6	5	11.6	9	1.4
EMPL. CIVILS AGENTS SERV.	2	0.8	2	0.9	6	4.7			10	1.6
POLICIERS, MILITAIRES	1	0.4							1	0.2
EMPLOYES ADMIN. ENTREPR.	8	3.3			24	18.9			32	5.0
EMPLOYES DE COMMERCE	2	0.8	9	3.9	24	18.9	1	2.3	36	5.6
SERVICES DIR. AUX PARTIC.					5	3.9			5	0.8
OUVRIERS QUALIF. INDUSTRI.	84	34.9	20	8.6			6	14.0	110	17.1
OUVRIERS QUALIF. ARTISAN.	8	3.3	33	14.2			3	7.0	44	6.8
CHAUFFEURS	1	0.4	1	0.4	6	4.7	3	7.0	11	1.7
OUVRIERS QUALIFIES MANUT.			1	0.4					1	0.2
OUVRIERS NON QUAL. INDUST.	41	17.0	13	5.6	1	0.8			55	8.6
OUVRIERS N. QUAL. ARTISANAT	7	2.9	2	0.9			2	4.7	11	1.7
OUVRIERS AGRICOLES ASSIM.			2	0.9					2	0.3
TOTAL	241	100.0	232	100.0	127	100.0	43	100.0	643	100.0
NON REPOSE	10		10		6		4		30	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

	MAINTEN.SYST. MECANIQUE		MAINTEN.AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
PREMIERE FONCTION										
ETUDES RECHERCHE	19	7.9	5	2.2			3	7.0	27	4.2
CONTROLE ENTRETIEN	93	38.8	154	66.4			14	32.6	261	40.7
FABRICATION	91	37.9	27	11.6	6	4.7	13	30.2	137	21.3
ACTION COMMERCIALE	4	1.7	8	3.4	72	56.7	4	9.3	88	13.7
TRAIT. INFORMATION	3	1.3	2	0.9	21	16.5	2	4.7	28	4.4
DISTRIBUTION REPARTIT.	7	2.9	8	3.4	8	6.3			23	3.6
ACCUEIL HEBERGEMENT	3	1.3	7	3.0	10	7.9	1	2.3	21	3.3
AUTRES FONCTIONS	20	8.3	21	9.1	10	7.9	6	14.0	57	8.9
TOTAL	240	100.0	232	100.0	127	100.0	43	100.0	642	100.0
NON REPONSE	11		10		6		4		31	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	
DERNIERE FONCTION										
ETUDES RECHERCHE	20	8.3	7	3.0			4	9.3	31	4.8
CONTROLE ENTRETIEN	107	44.4	163	70.3			18	41.9	288	44.8
FABRICATION	73	30.3	29	12.5			7	16.3	109	17.0
ACTION COMMERCIALE	7	2.9	8	3.4	61	48.0	4	9.3	80	12.4
TRAIT. INFORMATION	8	3.3	2	0.9	24	18.9			34	5.3
DISTRIBUTION REPARTIT.	4	1.7	4	1.7	14	11.0	3	7.0	25	3.9
ACCUEIL HEBERGEMENT	2	0.8			12	9.4			14	2.2
AUTRES FONCTIONS	20	8.3	19	8.2	16	12.6	7	16.3	62	9.6
TOTAL	241	100.0	232	100.0	127	100.0	43	100.0	643	100.0
NON REPONSE	10		10		6		4		30	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

	MAINTEN. SYST. MECANIQUE		MAINTEN. AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
PREMIERE CATEGORIE PROFESSIONNELLE										
OUVRIERS SPECIALISES	76	31,7	26	11,2	7	5,5	10	23,3	119	18,5
OUVRIERS QUALIFIES	80	33,3	57	24,6	6	4,7	8	18,6	151	23,5
EMPLOYES	25	10,4	24	10,3	62	48,8	4	9,3	115	17,9
TECHNICIENS	57	23,8	125	53,9	52	40,9	21	48,8	255	39,7
CADRES	2	0,8							2	0,3
TOTAL	240	100,0	232	100,0	127	100,0	43	100,0	642	100,0
NON REPONSE	11		10		6		4		31	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	

DERNIERE CATEGORIE
PROFESSIONNELLE

OUVRIERS SPECIALISES	48	19,9	17	7,3	1	0,8	2	4,7	68	10,6
OUVRIERS QUALIFIES	93	38,6	55	23,7	6	4,7	12	27,9	166	25,8
EMPLOYES	13	5,4	11	4,7	59	46,5	1	2,3	84	13,1
TECHNICIENS	85	35,3	145	62,5	59	46,5	28	65,1	317	49,3
CADRES	2	0,8							2	0,3
AUTRES			4	1,7	2	1,6			6	0,9
TOTAL	241	100,0	232	100,0	127	100,0	43	100,0	643	100,0
NON REPONSE	10		10		6		4		30	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

PREMIER STATUT	MAINTEN.SYST. MECANIQUE		MAINTEN.AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE	
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%
APPRENTI			1	0,4			2	4,7	3	0,5
SIVP			21	9,2	7	5,6			28	4,4
TUC	6	2,5	10	4,4	8	6,3			24	3,8
CONTRAT QUALIF., ADAPT.	4	1,7	12	5,2	7	5,6	2	4,7	25	3,9
INTERIMAIRES	56	23,3	19	8,3	2	1,6	4	9,3	81	12,7
SALARIE CONTR.DUR.LIM.	137	57,1	106	46,3	61	48,4	25	58,1	329	51,6
SALARIE CONTR.DUR.NON LIM.	37	15,4	60	26,2	41	32,5	10	23,3	148	23,2
TOTAL	240	100,0	229	100,0	126	100,0	43	100,0	638	100,0
NON REPONSE	11		13		7		4		35	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	

DERNIER STATUT

A SON COMPTE			3	1,3	2	1,6			5	0,8
AIDE-FAMILIAL			1	0,4					1	0,2
SIVP			2	0,9					2	0,3
TUC	2	0,8			2	1,6			4	0,6
CONTRAT QUALIF., ADAPT.	3	1,2	11	4,7	8	6,3			22	3,4
INTERIMAIRES	21	8,7	11	4,7					32	5,0
SALARIE CONTR.DUR.LIM.	96	39,8	76	32,8	39	31,0	17	39,5	228	35,5
SALARIE CONTR.DUR.NON LIM.	119	49,4	128	55,2	75	59,5	26	60,5	348	54,2
TOTAL	241	100,0	232	100,0	126	100,0	43	100,0	642	100,0
NON REPONSE	10		10		7		4		31	
ENSEMBLE	251		242		133		47		673	

SPECIALITE BAC PROFESSIONNEL

	MAINTEN.SYST. MECANIQUE		MAINTEN.AUDIOV. ELECTRONIQUE		VENTE REPRESENTATION		AUTRES SPECIALITES		ENSEMBLE		
	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	EFF.	%	
TAILLE PREMIERE ENTREPRISE											
1 A 9	36	15.7	99	44.4	40	32.5	11	25.6	186	30.0	
10 A 49	40	17.4	69	30.9	37	30.1	9	20.9	155	25.0	
50 A 499	69	30.0	37	16.6	28	22.8	15	34.9	149	24.1	
500 ET PLUS	85	37.0	18	8.1	18	14.6	8	18.6	129	20.8	
TOTAL	230	100.0	223	100.0	123	100.0	43	100.0	619	100.0	
NON REPONSE	21		19		10		4		54		
ENSEMBLE	251		242		133		47		673		
TAILLE DERNIERE ENTREPRISE											
1 A 9	21	9.3	81	37.0	19	15.0	12	27.9	133	21.7	
10 A 49	32	14.2	62	28.3	33	26.0	9	20.9	136	22.1	
50 A 499	79	35.1	58	26.5	42	33.1	12	27.9	191	31.1	
500 ET PLUS	93	41.3	18	8.2	33	26.0	10	23.3	154	25.1	
TOTAL	225	100.0	219	100.0	127	100.0	43	100.0	614	100.0	
NON REPONSE	26		23		6		4		59		
ENSEMBLE	251		242		133		47		673		
TYPE PREMIERE ENTREPRISE											
ENTREPR.PRIV.OU PUBLIQUE	232	96.3	219	94.4	111	88.8	43	100.0	605	94.4	
ADMINIST.OU COLL.LOCALE	9	3.7	13	5.6	14	11.2			36	5.6	
TOTAL	241	100.0	232	100.0	125	100.0	43	100.0	641	100.0	
NON REPONSE	10		10		8		4		32		
ENSEMBLE	251		242		133		47		673		
TYPE DERNIERE ENTREPRISE											
ENTREPR.PRIV.OU PUBLIQUE	237	98.3	226	97.4	116	91.3	41	95.3	620	96.4	
ADMINIST.OU COLL.LOCALE	4	1.7	6	2.6	11	8.7	2	4.7	23	3.6	
TOTAL	241	100.0	232	100.0	127	100.0	43	100.0	643	100.0	
NON REPONSE	10		10		6		4		30		
ENSEMBLE	251		242		133		47		673		

ANNEXE I
Méthodologie de l'enquête

1 - Collecte des adresses - couverture du champ de l'enquête

Les listes des élèves inscrits aux baccalauréats professionnels en 1987 ont été collectées auprès des établissements par les services statistiques du Ministère de l'Éducation nationale.

1 066 adresses ont ainsi été recensées. Les effectifs d'inscrits représentant exhaustivement 1 157 élèves, la couverture du champ s'élève à 92 %.

2 - Recherche téléphonique - taux de réponse

L'enquête s'effectuant par voie téléphonique, la première opération consistait à rechercher les numéros.

745 numéros de téléphone ont pu ainsi être retrouvés. L'enquête s'est effectuée en octobre 1989 et 575 jeunes ont pu être interrogés. Le taux de réponse s'élève à 77,2 %.

Les interviews non réalisées sont surtout dues au fait que le jeune se trouvait au service national au moment de l'enquête (27,5 %), ou qu'il était toujours absent ou absent de longue durée (28 %). Il y a peu de refus (7,5 %).

3 - Pondération des résultats

L'exploitation des résultats et les tableaux publiés portent sur des effectifs pondérés de manière à retrouver la population de référence fournie par les établissements. La pondération a été effectuée par spécialité de formation sur la base des effectifs collectés.

ANNEXE 2

Modèle de questionnaire

Y | V | I.S.L 6, rue du 4 Septembre - 92130 ISSY-les-MOULINEAUX Ct N° 0013

BAC PRO

coller ici l'étiquette

Date et heure des appels:

1er appel:

2ème appel:

3ème appel:

Autres appels:

Enquêteur:

--	--	--	--	--

Résultat de l'exploitation

. Interview réalisée

. Chute définitive → Raisons de chute →

. Nouvelle adresse obtenue → l'inscrire ici ↓

.....
.....
.....

Code Postal

--	--	--	--	--	--

Téléphone: oui non → CHUTE

--

38

Raisons de chute

- Inconnu(e) à ce numéro 1 A.39
- Numéro ne répond pas 2
- Toujours absent (préciser) 3
- Absent longue durée (préciser) 4
- Service militaire 5
- Refus 6
- Autre (préciser) 7

--

Résultat de l'exploitation de la nouvelle adresse

. Interview réalisée

. Chute définitive → Raisons de chute →

S.1 - Je vais vous lire une liste de situations professionnelles, dites-moi celle qui correspond à la vôtre actuellement ?

- Emploi (y compris apprentissage, contrat de qualification ou d'adaptation, SIVP, TUC, aide familial, à votre compte, engagé militaire...) 1 A.40
- En stage de formation (AFPA, stage 16-25 ans en alternance...) 2
- En études à plein temps 3
- Au service national 4
- Au chômage 5
- En inactivité 6

S.1 bis - Depuis quelle date êtes-vous ... (citer réponse à S.1) ?

mois : _____ 19 _____

41 43

Si code 4 entouré à S.1 (au service national) passer à F.1 sinon S.2

S.2 - Avez-vous fait votre service national ?

- OUI 1 A.45
 - NON 2
- Passer à F.1

S.2 bis - Quand l'avez-vous fait ?

- Date de début : mois : _____ 19 _____

- Date de fin : mois : _____ 19 _____

46 48

50 52

Nous allons maintenant parler de votre scolarité

F.1 - Etiez-vous inscrit, en juin 87, à la session du baccalauréat professionnel ?

- OUI 1 A.54
 - NON 2
- Passer à F.5

F.1 bis - Dans quelle spécialité étiez-vous inscrit ? Citer toutes les spécialités avant de coder 1 seule réponse

- Maintenance des systèmes mécaniques automatisés (MSMA) 1 A.55
- Construction et réparation en carrosserie (CORECA) 2
- Maintenance de l'audiovisuel électronique (MAVELEC) 3
- Maintenance des réseaux, bureautique, télématique (MRBT) 4
- Vente-représentation 5
- Autre (préciser) 6
- N.S.P. 7

F.2 - Avez-vous obtenu votre diplôme à cette session de juin 87 ?

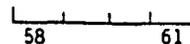
- OUI 1 A.56
- NON 2

F.3 - Dans quelle classe étiez-vous avant d'entrer en 1ère année de baccalauréat professionnel ?

- Dernière année de B.E.P. 1 A.57
- Dernière année de CAP en 2 ans 2
- Autre (préciser) 3

Passer à F.4

F.3bis - Dans quelle spécialité ?



F.4 - Vous a-t-on fait choisir entre la première année du bac professionnel et la première d'adaptation ?

- OUI 1 A.62
- NON 2

F.5 - Avez-vous poursuivi des études en ...

- OUI 1 63
- NON 2

	1987/88	1988/89
- OUI 1 <u>63</u>	1 <u>63</u>	1 <u>72</u>
- NON 2	2	2
<i>Poser F.6 à F.10 pour chaque année d'étude (code 1 entouré à F.5). Si aucune passer à E.1 page suivante.</i>		
F.6 - Quelles études suiviez-vous en ... (citer)		
- Vous redoublez le bac professionnel	1 <u>64</u>	1 <u>73</u>
- Vous préparez un autre bac	2	2
- Vous étiez en 1ère année d'IUT	3	3
(pour 88/89 uniquement) - Vous étiez en 2ème année d'IUT	-	4
- Vous étiez en 1ère année de BTS ...	5	5
(pour 88/89 uniquement) - Vous étiez en 2ème année de BTS ...	-	6
- Autre (préciser)	7	7
F.7 - Dans quelle spécialité étiez-vous ?	65 68	74 77
F.8 - Préparez-vous votre diplôme ... par voie de l'apprentissage	1 <u>69</u>	1 <u>78</u>
... à temps plein, sans activité professionnelle	2	2
... en exerçant une activité professionnelle	3	3
... autre (préciser)	4	4
<i>Si code 1,2,4,6,7 entouré à F.6 poser F.9 sinon colonne suivante ou E.1</i>		
F.9 - Vous êtes-vous présenté aux examens de fin d'année ?	1 <u>70</u>	1 <u>79</u>
- OUI	2	2
- NON	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Passer colonne suivante ou E.1</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">Passer à E.1</div>
F.10 - Avez-vous obtenu votre diplôme ?	1 <u>71</u>	1 <u>80</u>
- OUI	2	2
- NON		

E.1 - Depuis votre dernière année de baccalauréat professionnel, avez-vous occupé un ou plusieurs emplois (y compris apprentissage, contrat de qualification ou d'adaptation, SIVP, TUC, aide familial, à votre compte, engagé militaire ...) ?

- OUI 1 A.81
 - NON 2
 Passer à E.31 page 10

E.1bis - Avez-vous eu ... ?

... un seul employeur 1 A.82
 ... deux employeurs 2
 ... plus de deux employeurs 3

Nous allons maintenant parler de votre situation chez votre premier employeur

E.2 - Chez cet employeur, indiquez de la façon la plus précise, l'emploi que vous exercez à l'embauche (ex. représentant en matériel bureautique, réparateur en carrosserie ...)

83 _____ 86

E.3 - A quelle date, êtes-vous entré dans cet emploi ?

mois : _____ 19 _____

87 _____ 89

E.4 - Quel était votre statut à l'embauche ?

- A votre compte 1 A.91
- Aide familial 2
- Apprenti 3
- SIVP 4
- TUC 5
- Contrat de qualification ou d'adaptation 6
- Intérimaire 7
- Salarié sous contrat à durée limitée (CDD) 8
- Salarié sous contrat à durée non limitée (CDI) 9
- Autres (préciser) 0

E.5 - Quelle était votre catégorie professionnelle à l'embauche ? Étiez-vous ...

- ... manoeuvre 1 A.92
- ... O.S. 2
- ... OQ, OHQ, technicien d'atelier 3
- ... employé 4
- ... technicien 5
- ... agent de maîtrise, contremaître 6
- ... dans une catégorie intermédiaire entre employé et cadre (ex. représentant, instituteur, secrétaire de direction non cadre, infirmière, gradé de banque...) 7
- ... ingénieur ou cadre 8
- ... autres (préciser) 9

E.6 - Toujours à l'embauche, travailléz-vous ...

... à temps plein 1 A.93
... à temps partiel 2

E.7 - Combien d'heures par semaine travailléz-vous ?

94

E.7bis - A l'embauche, quel était votre salaire net mensuel ?

96 99

E.8 - Quelle était (est) avec précision l'activité de l'entreprise où vous travailléz ?
(ex. réparation automobile, vente de matériel électronique ...)

100

E.9 - Quelle était la taille de cette entreprise lorsque vous avez été embauché ?

- 1 à 9 salariés 1 A.102
- 10 à 49 salariés 2
- 50 à 499 salariés 3
- 500 salariés et plus 4

E.10 - Quelle était (est) le nom et l'adresse de cette entreprise ?
Demandez l'adresse complète

Nom et raison sociale :

Adresse :

Commune :

Code postal et bureau distributeur

103 107

E.11 - Votre employeur était (est)-il ... ?

... une entreprise privée ou publique
(Renault, EDF, banque...) 1 A.108
... une administration ou une collectivité locale
(ex. ministère, mairie ...) 2
... autre (préciser) 3

E.12 - Etait-ce l'entreprise dans laquelle vous aviez effectué le stage de votre baccalauréat professionnel ?

- OUI 1 A.109
- NON 2

E.13 - Chez cet employeur avez-vous changé d'emploi ?
(ex. de vendeur libre service devenu vendeur représentant)

- OUI 1 A.110
- NON 2

Passer à E.14

E.13bis - Décrivez-moi votre dernier emploi chez cet employeur avec précision
(ex. représentant en matériel bureautique, réparateur en carrosserie ...)

111 |-----| 114

E.13ter - A partir de quelle date
avez-vous occupé ce
dernier emploi ?

mois : _____ 19 _____

115 |-----| 117

E.14 - Toujours chez ce même employeur, avez-vous changé
de statut (ex. passage d'un contrat TUC ou SIVP à
un contrat à durée non limitée...)

- OUI 1 A.119
- NON 2
Passer à E.15

E.14bis - Quel est le dernier statut que vous
avez eu chez cet employeur ?

- A votre compte 1 A.120
- Aide familial 2
- Apprenti 3
- SIVP 4
- TUC 5
- Contrat de qualification ou d'adaptation 6
- Intérimaire 7
- Salarié sous contrat à durée limitée (CDD) 8
- Salarié sous contrat à durée non limitée (CDI) .. 9
- Autres (préciser) 0

E.14ter - A partir de quelle date
avez-vous occupé ce statut ?

mois : _____ 19 _____

121 |-----| 123

E.15 - Actuellement, êtes-vous toujours chez
cet employeur ?

Passer à E.30 page 10
- OUI 1 A.125
- NON 2

E.15bis - A quelle date avez-vous quitté
cet employeur ?

mois : _____ 19 _____

126 |-----| 128

E.15ter - Pour quelle raison avez-vous
quitté cet employeur ?

- Fin de contrat temporaire (SIVP, TUC,
CDD) ou d'intérim 1 A.130
- Licenciement 2
- Départ volontaire (démission) 3
- Service national 4
- Autres (préciser) 5

Si code 1 entouré à E.1 bis passer à E.31 page 10
 SINON → E.16

Nous allons maintenant parler de votre situation chez votre dernier employeur (ou employeur actuel)

E.16- Chez cet employeur, indiquez de la façon la plus précise, l'emploi que vous exerciez à l'embauche (ex. représentant en matériel bureautique, réparateur en carrosserie ...)

131 134

E.17- A quelle date, êtes-vous entré dans cet emploi ?

mois : _____ 19__

135 137

E.18- Quel était votre statut à l'embauche ?

- A votre compte 1 A.139
- Aide familial 2
- Apprenti 3
- SIVP 4
- TUC 5
- Contrat de qualification ou d'adaptation 6
- Intérimaire 7
- Salarié sous contrat à durée limitée (CDD) 8
- Salarié sous contrat à durée non limitée (CDI) 9
- Autres (préciser) 0

E.19- Quelle était votre catégorie professionnelle à l'embauche ? Étiez-vous ...

- ... manoeuvre 1 A.140
- ... O.S. 2
- ... OQ, OHQ, technicien d'atelier 3
- ... employé 4
- ... technicien 5
- ... agent de maîtrise, contremaître 6
- ... dans une catégorie intermédiaire entre employé et cadre (ex. représentant, instituteur, secrétaire de direction non cadre, infirmière, gradé de banque...) 7
- ... ingénieur ou cadre 8
- ... autres (préciser) 9

E.27bis - Décrivez-moi votre dernier emploi chez cet employeur avec précision
(ex. représentant en matériel bureautique, réparateur en carrosserie ...)

155 | | | | 158

E.27ter - A partir de quelle date
avez-vous occupé ce
dernier emploi ?

mois : _____ 19

159 | | | | 161

E.28 - Toujours chez ce même employeur, avez-vous changé
de statut (ex. passage d'un contrat TUC ou SIVP à
un contrat à durée non limitée...)

- OUI 1 A.163
- NON 2
Passer à E. 29

E.28bis - Quel est le dernier statut que vous
avez eu chez cet employeur ?

- A votre compte 1 A.164
- Aide familial 2
- Apprenti 3
- SIVP 4
- TUC 5
- Contrat de qualification ou d'adaptation 6
- Intérimaire 7
- Salarié sous contrat à durée limitée (CDD) 8
- Salarié sous contrat à durée non limitée (CDI) .. 9
- Autres (préciser) 0

E.28ter - A partir de quelle date
avez-vous occupé ce statut ?

mois : _____ 19

165 | | | | 167

E.29 - Actuellement, êtes-vous toujours chez
cet employeur ?

Passer à E.30 page 10
- OUI 1 A.169
- NON 2

E.29bis - A quelle date avez-vous quitté
cet employeur ?

mois : _____ 19

170 | | | | 172

E.29ter - Pour quelle raison avez-vous
quitté cet employeur ?

- Fin de contrat temporaire (SIVP, TUC,
CDD) ou d'intérim 1 A.174
- Licenciement 2
- Départ volontaire (démission) 3
- Service national 4
- Autres (préciser) 5

Passer à E.31

E.30 - Quel est votre salaire mensuel net
(y compris primes et avantages divers)

_____ F

175 | | | 178

E.30b - Travaillez vous ...

- à temps plein 1 A.179
- à temps partiel 2

E.30ter - Combien d'heures par semaine,
travaillez-vous ?

_____ heures

180

E.31 - Depuis la fin de vos études,
avez-vous été au chômage ?

- OUI 1 A.182
- NON 2

Passer à E.32

E.31 bis - Pendant combien de temps au total
(cumuler éventuellement toutes les périodes)

_____ mois

183

E.32 - Toujours depuis la fin de vos études, avez-vous connu
une ou plusieurs périodes d'inactivité, à l'exception
des périodes de chômage ?

- OUI 1 A.185
- NON 2

FIN D'INTERVIEW

E.32 bis - Pendant combien de temps au total ?
(cumuler éventuellement toutes les périodes) ?

_____ mois

186

Reproduction autorisée à la condition expresse
de mentionner la source



Centre d'Etudes
et de Recherches
sur les Qualifications

9, RUE SEXTIUS MICHEL, 75015 PARIS - Tél. : (1) 45.75.62.63